

**Réunion du Conseil municipal du 23 septembre 2019**

L'an deux mil dix neuf le 23 septembre à 18heures 30.

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Raymond EDMONT, Maire ;

**Etaient présents** : Mmes, Blanc, ,Kohler, Roumanet et Saint – André

Messieurs : Durand, de Pampelonne, Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

**Procurations** : Mme Bos à Mr Julien ; Mme Orban à Mme Saint -André

**Absente** : Mme Bourghelle

**19.029: CONTRAT CUI /CDD aide maternelle**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du recrutement d'une aide maternelle à l'école, en remplacement de l'agent communal ATSEM, en congé maladie.

Un contrat CUI a été signé pour une durée de 9 mois à compter du 2 septembre et jusqu'au 1 er juillet 2020. La durée hebdomadaire est de 26 heures. La rémunération le SMIC ;

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

**19.030 : Indemnité de conseil allouée au Trésorier**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter l'indemnité de conseil de l'exercice 2019 allouée au Trésorier. Le décompte établi conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours.

Le conseil municipal par 13 voix pour autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement de l'indemnité : 402.14 € Brut, soit 368.83€ Net.

**19.031 : Désaffectation et déclassement d'une partie du chemin de la Grange à Fauries**

Vu le document d'arpentage établi par le cabinet DMN Géomètres, à Tournon sur Rhône, Monsieur le Maire propose de procéder au déclassement d'une partie du chemin dit de la Grange à Fauries, comprise entre les parcelles AM 198,296, 297 et AM 196 ,199 et 294.














Ce chemin dessert des propriétés bâties et des champs. Le chemin est inexistant à ce jour, il propose de le rétrocéder .

Le conseil municipal :

- Constate la désaffectation d'une partie du chemin

- Décide le déclassement du domaine public et l'intégration au domaine privé, pour une superficie de 1a38ca et 2a 11ca.

**Questions diverses.**

-  Opération Brioches du 7 au 13 Octobre 2019 . Vente au Bar tabac Bouchet, en Mairie.
-  Arbre mort place église, sera arraché. Voir pour en planter un autre.
-  Demande d'achat d'une concession au cimetière du bas, le conseil accepte la demande.
-  Travaux de voirie en bi-couche seront effectués :
  -  Le chemin qui part de Noyaret vers les Vernattes.
  -  La chabannerie programme 1.
  -  Entretien de divers chemins par les employés communaux avec du 0.30 :
  -  Mallaure, les Allaris, Vassel, Cruzet, La Collange.
  -  Prêt de la locale ancienne épicerie, aux acquéreurs de l'Auberge, seulement 4 mois, jusqu'à fin janvier 2020.
  -  La cérémonie des Vœux aura lieu le 17 janvier 2020 à 18 h 30
  -  Le repas de Noël du CCAS le 7 décembre à 12 h, salle communale.
  -  Suggestion de la pose d'un banc, montée du château : le conseil par 10 voix pour, 1 contre décide d'installer un banc, et 2 rochers, printemps 2020.
- 

Vu pour être affiché le **25 Septembre** conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

**Le Maire**

**R. EDMONT**

